

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
\*\*\*\*\*  
Paix - Travail - Patrie  
\*\*\*\*\*  
MINISTERE DE LA DECENTRALISATION  
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL  
\*\*\*\*\*  
REGION DE L'OUEST  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX  
\*\*\*\*\*  
COMMUNE DE BATIE  
\*\*\*\*\*  
SECRETARIAT GENERAL  
\*\*\*\*\*  
SERVICE INTERNE DE GESTION  
ADMINISTRATIVE DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON  
\*\*\*\*\*  
Peace - Work - Fatherland  
\*\*\*\*\*  
LOCAL DEVELOPMENT AND  
DECENTRALISATION MINISTRY  
\*\*\*\*\*  
WEST REGION  
\*\*\*\*\*  
UPPER PLATEAUX DIVISION  
\*\*\*\*\*  
BATIE COUNCIL  
\*\*\*\*\*  
GENERAL SECRETARIAT  
\*\*\*\*\*  
INTERNE ADMINISTRATIVE  
SERVICE OF CONTACTS GESTION

**MAITRE D'OUVRAGE MAIRE DE LA COMMUNE DE BATIE**

\*\*\*\*\*

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES DE BATIE**

\*\*\*\*\*

**DEMANDE DE COTATION  
N°01/DC/C-BATIE/SG/SM/CIPM/2024 DU \_\_\_/02/2024\_  
POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS  
CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES DANS LA  
COMMUNE DE BATIE  
En procédure d'urgence**

**Financement : Budget d'Investissement Public**

**Exercice : 2024**

LOT	DESIGNATION	IMPUTATION	AUTORISATION
1	Equipement du CSI de Bametchetcha		
2	Equipement du CSI de Batié-Bahiala		
3	Equipement du CMA de Batié		

<b>Date limite de réception des offres</b>	<b>Le ___/03/2024 à 09 heures</b>
<b>Date d'ouverture des plis</b>	<b>Le ___/03/2024 à 10 heures</b>

## **TABLE DES MATIERES**

### **I. DEMANDE DE COTATION**

Modèle par voie d'affichage  
Modèle par Lettre de Demande

### **II. INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES**

Contenu du Dossier de Demande de Cotation  
Langue de l'offre  
Éléments constitutifs d'une offre recevable  
Monnaie de l'offre  
Durée de validité de l'offre  
Les conditions de dépôt des offres  
L'ouverture des plis et leur évaluation  
L'attribution du marché

### **IV. FORMULAIRES MODÈLES POUR CONSTITUER LA COTATION**

- A. LETTRE DE COTATION
- B. CADRE BORDEREAU DES PRIX
- C. CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF
- D. LETTRE COMMANDE

### **V. DOSSIER TECHNIQUE**

Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)  
Bordereau Estimatif des Quantités et Cadre du bordereau des prix unitaires  
Les éléments techniques du soumissionnaire avant la signature du contrat

## **I. AVIS DE CONSULTATION**

## **I. AVIS DE CONSULTATION**

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

N°	DESIGNATION	Appréciation Oui/Non
A)	Les références de l'entreprise	
B)	la disponibilité du matériel et des équipements essentiels	
C)	Délai d'exécution	
D)	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	
E)	Conformité avec les spécifications techniques	
F)	Service apres vente	
G)	Delais de garantie	
H)	Presentation de l'offre	

Les details sont indiqués dans la grille d'évaluation des offres.

Les soumissionnaires présentant des offres non conformes, aberrantes seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la mairie de BATIE au Tél : 696 25 88 15 dès publication de la présente demande de cotation.

BATIE le 20/02/14  
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BATIE  
(AUTORITE CONTRACTANTE)

**Copies**

- PREFET/HP,
- DDMINMAPHP;
- DDMINEPAT/HP
- ARMP/OU ,
- CIPM ,
- AFFICHAGE.



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
 \*\*\*\*\*  
 Paix - Travail - Patrie  
 \*\*\*\*\*  
 MINISTERE DE LA DECENTRALISATION  
 ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL  
 \*\*\*\*\*  
 REGION DE L'OUEST  
 \*\*\*\*\*  
 DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX  
 \*\*\*\*\*  
 COMMUNE DE BATIE  
 \*\*\*\*\*  
 SECRETARIAT GENERAL  
 \*\*\*\*\*  
 SERVICE INTERNE DE GESTION  
 ADMINISTRATIVE DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON  
 \*\*\*\*\*  
 Peace - Work - Fatherland  
 \*\*\*\*\*  
 LOCAL DEVELOPMENT AND  
 DECENTRALISATION MINISTRY  
 \*\*\*\*\*  
 WEST REGION  
 \*\*\*\*\*  
 UPPER PLATEAUX DIVISION  
 \*\*\*\*\*  
 BATIE COUNCIL  
 \*\*\*\*\*  
 GENERAL SECRETARIAT  
 \*\*\*\*\*  
 INTERNE ADMINISTRATIVE  
 SERVICE OF CONTACTS GESTION

**NOTICE OF CONSULTATION**  
**N°01/DC/C-PM/SG/SM/CIPM/2024 OF .../02/2024 FOR THE SUPPLY OF**  
**EQUIPEMENT IN MEDICAL MATERIAL IN SOME HEALTH STRUCTURES IN**  
**BATIE COUNCIL.**

The Mayor of BATIE Council (Contracting Authority), on behalf of the BATIE COUNCIL hereby launches a Consulting Application for the supply of equipment in medical material of the integrated health center of BAGHAM in BATIE council in BATIE council.

LOT	DESIGNATION	IMPUTATION	AUTORISATION
1	Equipment of Bametchetcha CSI		
2	Equipment of Batié-Bahiala CSI		
3	Equipment of Batié CMA		

<b>Object</b>	Lot 1: Supply of equipment in medical material of the integrated health center of Bametchetcha in BATIE council
	Lot 2: Supply of equipment in medical material of the integrated health center of Batié-Bahiala in BATIE council
	Lot 3: Supply of equipment in medical material of the subdivision health center of Batié in BATIE council
<b>Localisation</b>	BATIE Council
<b>Project number</b>	
<b>Delivery deadline</b>	60 DAYS
<b>Estimated cost</b>	Lot 1: 6 700 000 (six million seventh hundred thousand) CFA francs
	Lot 2: 9 300 000 (nine millions three hundred thousand) CFA francs
	Lot 3: 9 000 000 (nine millions ) CFA francs
<b>Participation and</b>	Participation in this invitation to tender is open to national

<b>origin</b>	enterprises registered under Cameroonian law with proven experience.
<b>Provisional bid bond</b>	Lot 1: 134 000 (one hundred thirty four thousand) CFA francs
	Lot 2: 186 000 (one hundred eighty three thousand) CFA francs
	Lot 3: 180 000 (one hundred eighty thousand) CFA francs

The Consulting file includes the submission conditions, the works description and the contracting conditions are put at the disposal of enterprise by the Contracting Authority (THE BATIE MAYOR). The consulting application can be acquired from the Tender Board BATIE CITY HALL Office against presentation of receipt of a non-refundable amount of 17 000 (seventenn thousands) CFA Francs pay at the BATIE municipal treasury. The publication of the present consulting file will be on working days as from 7: 30 am to 3: 30 pm.

<b>Limited date and place of submission</b>	on ___/03/2024 at 09 : 00 am at tender board's of BATIE council
<b>Date and place of opening of bids</b>	on ___/03/2024 at 10 : 00 am in BATIE council
<b>Validity of offers</b>	Bidders will remain committed to their offers for <b>ninety (90) days</b> from the deadline set for the submission of tenders

The contracting authority will award the contracts to the bidder whose bid is evaluated to be the least cost, fulfilling the technical and financial capacities required. Bidders who present anormally low bids would be disqualified following regulation in place.

The eliminatory criteria include:

- Absence of an deposit submission document by the close of the opening session;
- False declaration or falsified documents;
- Omission of a quantified unit price in the financial schedule of values;
- Technical score less than 70% evaluation criteria;

### 13.2. Essential criteria

Technical bids shall be scored according to the following essential criteria:

No.	Activity	Appreciation Yes/No
A.	References of the company	
B.	Availability of material and essential equipment	
C.	Execution deadline	
D.	Access to credit line or other financial resources	
E.	Conformity with technical specifications	
F.	Client servicing	
G.	Warranty time	

H.	Presentation	
I.		

Details are indicated in the assessment grid of bids.  
 which prescribes obtention the expertise of Public Contract Regulatory Agency  
 (PCRA) after seeking explanation from the bidder concerned.

Complementary technical information may be obtained during working hours from the  
 BATIE city Hall.

BATIE 20/09/14  
**THE MAYOR**  
 (Contracting Authority)

Copies

- SENIOR DIVISIONAL/HP
- DDMINMAP/HP ;
- DDMINEPAT/ HP ;
- ARMP/WEST ;
- CIPM ;
- BILLBOARD.



## II. DEMANDE DE COTATION

### 1. Contenu du Dossier de Demande de Cotation

Le présent dossier de Demande de Consultation décrit les équipements faisant l'objet du marché, fixe les conditions de remise d'une offre et les règles d'attribution, et stipule les conditions de contrat applicables au marché. Par sa participation, le soumissionnaire reconnaît avoir examiné et accepté les instructions, les conditions et les spécifications contenues dans le dossier de Demande de Cotation.

### 2. Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

### 3. Éléments constitutifs d'une offre recevable

Pour être recevable, l'offre devra être établie avec un (01) original et six (06) copies, et comprendre les éléments constitutifs suivants :

- La Lettre de Cotation établie suivant le modèle ci-après : (modèle IV, A), datée et signée
- Le Bordereau Quantitatif et Estimatif dûment rempli (modèle IV, B), daté et signé
- Le projet de Lettre Commande, paraphé à chaque page, daté et signé à la dernière page (suivant le modèle IV, D),

### 4. Monnaie de l'offre

Les prix de l'offre seront libellés en Francs CFA.

### 5. Durée de validité de l'offre

L'offre restera valable pendant une période de **90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires**.

### 6. Les conditions de dépôt des offres

6.1. Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation.

6.2. L'enveloppe cachetée portera le nom du projet avec la mention "A n'ouvrir qu'en présence de la Commission Interne de Passation des Marchés de BATIE".

6.3. **Le Soumissionnaire prendra soin de séparer les trois parties de son offre dans un document unique, chaque partie constituée des pièces suivantes :**

#### a. Pièces Administratives comportant :

1. Une déclaration timbrée indiquant l'intention de soumissionner et faisant apparaître ses noms, prénoms, qualité, domicile, nationalité et les pouvoirs qui lui sont délégués, et s'il s'agit d'une société, la raison sociale et l'adresse du Siège Social ;
2. Le pouvoir de signature le cas échéant ;
3. Le registre de commerce (copie certifiée conforme signée par les services compétents des impôts) ;

4. Certificat de non-conformité fiscal.
5. L'attestation de non redevance fiscale ; (original)
6. Une attestation de non exclusion des marchés publics signée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (Pièce produite en Original) ;
7. Une attestation de non faillite par le greffe du tribunal de grande instance du lieu de siège de l'entreprise ; (original)
8. Un Certificat attestant que le soumissionnaire est en ordre de cotisation vis à vis de la Sécurité Sociale signée par le chef centre Régional CNPS ou un représentant ; (original)
9. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire (original) ;
10. La quittance d'achat du dossier de consultation (original) ;
11. La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de **fonction du lot** (pièce produite en original, et conforme au modèle) ;

Lot 1 : 140 000 (cent quarante mille) francs CFA
--------------------------------------------------

Lot 2 : 186 000 (cent quatre-vingt-six mille) francs CFA
----------------------------------------------------------

Lot 3 : 180 000 (cent quatre-vingt mille) francs CFA
------------------------------------------------------

12. Le projet de lettre de cotation rempli, Paraphé sur chaque page, signé et daté à la fin

**NB :**

- Toutes les pièces ci-dessus exigées seront produites en version originale lorsqu'il est ainsi demandé, ou en photocopies légalisées par l'autorité émettrice, en cours de validité.
- Les pièces devront être rangées dans l'ordre ci-dessus, et séparées les unes des autres par un intercalaire de couleur autre que le blanc.

b. **Pièces Techniques constituées :**

- Des références de l'Entreprise (justifier avec les copies des premières et dernières pages des contrats;
- De l'attestation de capacité financière supérieure ou égal à 5 000 000 (cinq millions) de FCFA
- Des formulaires renseignés joints en annexe.
- Du prospectus de chaque équipement

**NB : les références ne sont pas exigées pour les entreprises âgées de moins de trois (03) ans**

c. **Offre Financière :**

- La Lettre de Cotation établie suivant le modèle ci-après : IV, A), datée timbrée et signée ;
- Le bordereau des prix unitaire daté et signé (BPU) (voir modèle en annexe)
- Le devis Quantitatif et Estimatif dûment rempli (modèle IV, B), daté et signé.

**7. Date et heure limite de dépôt des offres**

Les offres doivent être parvenues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

## **8. Ouverture des plis**

8.1. Les plis seront ouverts en séance de la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de BATIE dans la salle des actes. Peuvent prendre part les soumissionnaires ou les représentants de ceux-ci dûment mandaté à la date, à l'heure et à l'adresse précisée dans la lettre de Demande de Cotation.

8.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de BATIE, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

## **9. Évaluation des offres**

La Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de BATIE, procédera à l'évaluation des offres et pourra si nécessaire désigner un expert dans le domaine pour l'accompagner dans l'analyse. L'évaluation des offres sera conduite dans l'ordre suivant :

0. vérification de la conformité des pièces administratives pour tenir compte des défaillances au moment de l'attribution
1. Vérification que la Lettre de Cotation est bien remplie, datée et signée avec le nom et titre du signataire.
2. Vérification que le Bordereau Descriptif et Quantitatif est dûment rempli, daté et signé.
3. Vérification des opérations arithmétiques, en multipliant le cas échéant les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettres pour procéder aux corrections nécessaires.
4. Élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations sur base des montants corrigés des erreurs arithmétiques éventuelles, classés par ordre croissant.
5. Vérification dans l'offre classée moins disante, de la présence du dossier de Déclaration des Qualifications suivant le modèle imposé.
6. Vérification du niveau de qualification du soumissionnaire en comparant sa déclaration avec les seuils de qualification imposés dans le Chapitre III du présent dossier de demande de cotation.

Si le soumissionnaire ayant présenté l'offre classée moins disante au tableau récapitulatif des cotations, est vérifié et satisfait aux conditions minimales de qualifications imposées, la Commission interne de Passation des Marchés de la commune de BATIE le proposera comme adjudicataire à l'Autorité Contractante.

Si l'offre du soumissionnaire moins disant ne satisfait pas aux conditions de qualifications minimales imposées, l'offre sera écartée et la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de BATIE procédera à l'examen de l'offre du soumissionnaire classée seconde dans l'ordre du tableau récapitulatif établi par ordre croissant des montants des cotations. Cette procédure peut se répéter en cas d'offres incomplètes ou de soumissionnaires vérifiés non qualifiés.

La Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de BATIE établira un rapport d'évaluation détaillé concluant sur une recommandation à l'Autorité Contractante, de l'attribution du marché.

## 10. L'attribution du marché

10.1. L'autorité Contractante attribuera le marché aux soumissionnaires présentant l'offre évaluée la moins disante, remplissant les capacités techniques et financières requises. Les soumissionnaires présentant des offres non conformes et aberrantes seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite, à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP, après avoir, au préalable, interrogé le soumissionnaire concerné.

10.2. L'autorité Contractante invitera le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire à présenter son dossier administratif dans un délai de 05 jours ouvrables.

10.2. Muni de ces certificats, L'autorité Contractante, établira un procès-verbal d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu un dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la recommandation d'attribution qui lui a été faite par la Commission de Passation des Marchés.

10.3. Si le soumissionnaire déclaré attributaire provisoire ne peut constituer un dossier administratif satisfaisant, **dans un délai de 05 jours ouvrables** L'autorité Contractante, établira un procès-verbal confirmant la défaillance du soumissionnaire à présenter son dossier administratif et le remettra au Président de la Commission de Passation des Marchés de BATIE qui devra se réunir à nouveau et soumettre un rapport d'évaluation amendé, justifiant du rejet de l'offre initialement retenue, et établissant une nouvelle recommandation conforme à l'évaluation.

10.4. Si L'autorité Contractante, n'accepte pas la recommandation d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de BATIE, il établira un procès-verbal justifiant de son refus sur base objective et le remettra au Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de BATIE qui devra se réunir à nouveau.

10.5. Dans les 05 jours suivant la date de réception de l'offre, l'adjudicataire retenu sera invité à signer un contrat suivant le modèle et les conditions présentés au présent dossier de demande de cotation.

## 11. Corruption et manœuvres frauduleuses

Les Maires ou leurs représentants, les membres de la Commission Interne de Passation des Marchés de BATIE, les soumissionnaires et prestataires, doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelle les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante :

- i) est coupable de « corruption »<sup>1</sup> quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influer indûment sur l'action d'une autre personne ou entité;
- ii) se livre à des « manœuvres frauduleuses »<sup>2</sup> quiconque agit, ou dénature des faits, délibérément ou par imprudence intentionnelle, ou tente d'induire en erreur une

---

<sup>1</sup> Aux fins de la présente clause, le terme « une autre personne ou entité » fait référence à un agent public agissant dans le cadre de l'attribution ou de l'exécution d'un marché public. Dans ce contexte, ce terme inclut le personnel de la Banque et les employés d'autres organisations qui prennent des décisions relatives à la passation de marchés ou les examinent.

<sup>2</sup> Aux fins de la présente clause, le terme « personne ou [...] entité » fait référence à un agent public agissant dans le cadre de l'attribution ou de l'exécution d'un marché public; les termes « avantage » et « obligation » se réfèrent au processus d'attribution ou à l'exécution du marché, et le terme « agit » se réfère à toute action ou omission destinée à influencer sur l'attribution du marché ou son exécution.

personne ou une entité afin d'en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation;

iii) se livrent à des « manœuvres collusoires »<sup>3</sup> les personnes ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l'action d'autres personnes ou entités;

iv) se livre à des « manœuvres coercitives »<sup>4</sup> quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou à ses biens en vue d'en influencer indûment les actions.

v) se livre à des « manœuvres obstructives »

(aa) quiconque détruit, falsifie, altère ou dissimule délibérément les preuves sur lesquelles se fonde une enquête de la Banque en matière de corruption ou de manœuvres frauduleuses, coercitives ou collusives, ou fait de fausses déclarations à ses enquêteurs destinées à entraver son enquête; ou bien menace, harcèle ou intimide quelqu'un aux fins de l'empêcher de faire part d'informations relatives à cette enquête, ou bien de poursuivre l'enquête; ou

(bb) celui qui entrave délibérément l'exercice par la Banque de son droit d'examen tel que stipulé au paragraphe ci-dessus.

(a) Si le Client, de sa propre initiative et pour quelque raison que ce soit, décide de résilier le présent Contrat.

#### IV. FORMULAIRES MODÈLES POUR CONSTITUER LA COTATION

##### A. LETTRE DE COTATION

##### B. CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

##### C. DECLARATION DE QUALIFICATIONS

Formulaire C.1. Présentation de la Firme

Formulaire C.2. Déclaration de Non Faillite

Formulaire C.3. Déclaration de Non Exclusion/Non  
Suspension

Formulaire C.4. Déclaration d'Expérience de la Firme

Formulaire C.5. Format imposé de Curriculum Vitae (CV)

##### D. LETTRE- COMMANDE

##### E. Modèle pour les moyens en personnel et en matériel

#### A. LETTRE DE COTATION

<b>Nom du Soumissionnaire</b>	
<b>Date</b>	
<b>Nom du Projet d'équipement</b>	Lot 1: Supply of equipment in medical material of the integrated health center of Bametchetcha in BATIE council Lot 2: Supply of equipment in medical

<sup>3</sup> Aux fins de la présente clause, le terme « personnes ou entités » fait référence à toute personne ou entité qui participe au processus d'attribution des marchés, soit en tant que potentiels attributaire, soit en tant qu'agent public, et entreprend d'établir le montant des offres à un niveau artificiel et non compétitif.

<sup>4</sup> Aux fins de la présente clause, le terme « personne » fait référence à toute personne qui participe au processus d'attribution des marchés ou à leur exécution

	material of the integrated health center of Batié-Bahiala in BATIE council
	Lot 3: Supply of equipment in medical material of the subdivision health center of Batié in BATIE council
<b>Numéro de Référence de la Demande de Cotation</b>	N°01/DC/C-PM/SG/SM/CIPM/2024

**A l'attention du Maire de la commune de BATIE (Autorité Contractante)**

Monsieur,

Après avoir examiné le Dossier de Demande de Cotation cité en référence, nous, soussignés, offrons de fournir les équipements décrits, en conformité avec toutes les conditions contractuelles et toutes les spécifications du dossier technique (les descriptifs techniques des fournitures, et le bordereau descriptif et quantitatif) pour un total Toutes Taxes Comprises de \_\_\_\_\_ Francs CFA TTC pour le lot....

et dans le délai d'exécution imposé dans votre Lettre de Demande de Cotation.

Les documents suivants font partie de notre soumission :

- 1) La présente Lettre de Cotation établie suivant le modèle, datée et signée
- 2) Le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé
- 3) Le cadre de bordereau des prix unitaires
- 4) La déclaration des qualifications suivant le modèle
- 5) Le projet de lettre commande paraphé à chaque page
- 6) Autres documents essentiels

Par notre participation à la présente procédure de soumission, nous acceptons toutes les conditions de la procédure de sélection, explicites dans le dossier de demande de cotation, et déclarons qu'après nous en être rendus compte par nous-mêmes, notre offre tient compte des conditions d'accès et de fourniture des équipements.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de 30 jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans la Lettre de Demande de Cotation. L'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Date: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature

Nom:

Titre du signataire dans l'Entreprise:

**B. DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE**  
**DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF** (*Devis quantitatif et Estimatif*)

<b>N° Prix</b>	<b>Désignation des Ouvrages</b>	<b>Unité</b>	<b>Quantité</b>	<b>Prix Unitaires</b>	<b>Prix Total</b>
				<b>TOTAL HT</b>	
				<b>TVA</b>	
				<b>TOTAL TTC</b>	

## C. DECLARATION DE QUALIFICATIONS

### FORMULAIRE C.1. Présentation de la Firme à remplir

1	<b>Statuts de la société</b>	
2	<b>Date d'incorporation</b>	
3	<b>No d'Identification Fiscale</b>	
4	<b>Adresse physique</b>	Rue et numéro: Ville, Région
5	<b>Adresse postale</b>	BP Ville, région
6	<b>Personnel de Direction</b>	Nom, Téléphone(s), Adresse électronique
	Dir. Général	
	Dir. Technique	
	Dir. Administratif	
7	<b>Nom, titre, de la personne autorisée à signer une soumission de montant inférieur à 30 Millions de FCFA</b>	
8	<b>Coordonnées bancaires</b>	Nom Adresse No du Compte

## FORMULAIRE C. Déclaration d'Expérience de la Firme

Liste des contrats pour l'équipement en matériel médical du Centre de Sante Intégré dans le même domaine d'intervention, exécutés au cours des cinq dernières années.

Les équipements listés doivent avoir été réceptionnés.

DOMAINE D'INTERVENTION:						
	Nom du projet	Nom du client	Contact client avec No Tél.	Montant contrat	Date signature contrat	Date Réception Provisoire
1						
2						
3						
4						
5						
etc						
<b>Total</b>				T =		

Note: Assurez-vous de joindre les copies des certificats de réception provisoire (et/ou définitive) de chacun des projets listés ci-dessus.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
\*\*\*\*\*  
Paix - Travail - Patrie  
\*\*\*\*\*  
MINISTRE DE LA DECENTRALISATION  
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL  
\*\*\*\*\*  
REGION DE L'OUEST  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX  
\*\*\*\*\*  
COMMUNE DE BATIE  
\*\*\*\*\*  
SECRETARIAT GENERAL  
\*\*\*\*\*  
SERVICE INTERNE DE GESTION  
ADMINISTRATIVE DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON  
\*\*\*\*\*  
Peace - Work - Fatherland  
\*\*\*\*\*  
LOCAL DEVELOPMENT AND  
DECENTRALISATION MINISTRY  
\*\*\*\*\*  
WEST REGION  
\*\*\*\*\*  
UPPER PLATEAUX DIVISION  
\*\*\*\*\*  
BATIE COUNCIL  
\*\*\*\*\*  
GENERAL SECRETARIAT  
\*\*\*\*\*  
INTERNE ADMINISTRATIVE  
SERVICE OF CONTACTS GESTION

**LETTRE – COMMANDE N° \_\_\_/LC/C-BATIE/SG/SM/CIPM/2024**

Passée après Demande de Cotation N° \_\_\_/DC/C-BATIE/SG/SM/CIPM/2024  
avec l'Entreprise \_\_\_\_\_,

B.P. \_\_\_\_\_ représentée par \_\_\_\_\_

Pour l'équipement en matériel médical dans certaines formations sanitaires de la Commune de BATIE.

Titulaire : \_\_\_\_\_

BP : \_\_\_\_\_

Registre de commerce RCN° : \_\_\_\_\_

N° Contribuable : \_\_\_\_\_

N° Compte bancaire : \_\_\_\_\_.

**Objet :** l'équipement en matériel médical du CSI de \_\_\_\_\_ de la Commune de BATIE

**Lieu :** CSI DE \_\_\_\_\_ (BATIE)

**Délai d'exécution :** Soixante (60) jours calendaires

**Montant :TTC** \_\_\_\_\_

HTVA \_\_\_\_\_

TVA \_\_\_\_\_

IR \_\_\_\_\_

**Net à mandater :** \_\_\_\_\_

**Poste comptable assignataire :** \_\_\_\_\_

**Financement :** \_\_\_\_\_

**Autorisation de dépense :** \_\_\_\_\_

**Imputation budgétaire :** \_\_\_\_\_

Souscrite le \_\_\_\_\_

Signée le \_\_\_\_\_

Notifiée le \_\_\_\_\_

Enregistrée le \_\_\_\_\_

**ENTRE :**

La République du Cameroun représentée par le Maire de la Commune de BATIE, ci-après désigné.

**« AUTORITE CONTRACTANTE »**

**D'UNE PART,**

ET

L'Entreprise : \_\_\_\_\_ ;  
Représentée par \_\_\_\_\_  
Ci-après désignée

**« L'ENTREPRENEUR »**

**D'AUTRE PART,**

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT

## **SOMMAIRE**

### **CHAPITRE I : GENERALITES**

- ARTICLE 1 - OBJET DE LA LETTRE-COMMANDE
- ARTICLE 2 - PROCEDURE DE PASSATION DE LA LETTRE-COMMANDE
- ARTICLE 3 - PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE-COMMANDE
- ARTICLE 4 - TEXTES GENERAUX
- ARTICLE 5 - ATTRIBUTIONS DU CHEF DE SERVICE ET DE L'INGENIEUR
- ARTICLE 6 - DELAI ET LIEU DE LIVRAISON
- ARTICLE 7 - DOMICILE DU FOURNISSEUR

### **CHAPITRE II : EXECUTION DE LA LETTRE COMMANDE**

- ARTICLE 8 - ORDRE DE SERVICE
- ARTICLE 9 - ROLE ET RESPONSABILITE DU FOURNISSEUR
- ARTICLE 10 - CONSISTANCE DES PRESTATIONS
- ARTICLE 11 - DESCRIPTION DES FOURNITURES
- ARTICLE 12 - INFORMATIONS ET DOCUMENTS A FOURNIR
- ARTICLE 13 - RECEPTION DES FOURNITURES
- ARTICLE 14 - GARANTIE ET SERVICE APRES-VENTE
- ARTICLE 15 - ASSURANCE ET TRANSPORT

### **CHAPITRE III : DISPOSITIONS FINANCIERES**

- ARTICLE 16 - GENERALITES - PRIX
- ARTICLE 17 - MONTANT DE LA LETTRE COMMANDE
- ARTICLE 18 - MODALITES DE PAIEMENT
- ARTICLE 19 - DOMICILIATION BANCAIRE
- ARTICLE 20 - REGIME FISCAL
- ARTICLE 21 - TIMBRE ET ENREGISTREMENT

### **CHAPITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES**

- ARTICLE 22 - EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE-COMMANDE
- ARTICLE 23 - LITIGES
- ARTICLE 24 - RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE
- ARTICLE 25 - VALIDITE DE LA LETTRE-COMMANDE

## CHAPITRE I : GENERALITES

### **ARTICLE 1er - OBJET DE LA LETTRE-COMMANDE**

La présente lettre-commande a pour objet l'équipement en matériel médical du CSI de BAGHAM de la Commune de BATIE

. La description de cette fourniture est indiquée à l'article 10 ci-après.

### **ARTICLE 2 - PROCEDURE DE PASSATION DE LA LETTRE-COMMANDE**

La présente lettre-commande est passée suivant la Demande de Cotation N° 01/DC/C-PM/SG/SM/CIPM/2024.

### **ARTICLE 3 - PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE-COMMANDE**

Les pièces contractuelles constitutives de la présente lettre-commande sont par ordre de priorité :

- la soumission du fournisseur et ses annexes dans toutes les propositions non contraires au CCAP et au descriptif de la fourniture ci-dessous visée.
- le Cahier des Clauses Administratives Particulière
- le devis quantitatif et estimatif

### **ARTICLE 4 - TEXTES GENERAUX**

Le présent marché est soumis aux textes généraux ci-après :

1. la Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
2. les textes généraux sur la protection de l'environnement et notamment la loi-cadre n°96/12 du 05 août 1996 relative à la gestion de l'environnement au Cameroun et ses textes subséquents ;
3. la Loi n° 2000/09 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;
4. la Loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
5. le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents signés par l'Autorité des Marchés Publics du Cameroun ;
6. le Décret n° 02012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
7. le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

8. le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2012 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
9. le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
10. le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
11. l'Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales, applicable aux marchés de travaux publics ;
12. l'Arrêté N°00402/A/MINMAP/CAB du 21 octobre 2021, fixant les seuils de recours à la maîtrise d'œuvre privée et les modalités d'exercice de la maîtrise d'œuvre publique ;
13. l'Arrêté N°00402/A/MINMAP/CAB du 21 octobre 2021, fixant la nature et le seuil des marchés réservés aux Artisans, aux petites et moyennes entreprises, aux organisations communautaires à la base et aux organisations de la société civil et les modalités de leur application ;
14. l'Arrêté N°00403/A/MINMAP/CAB du 21 octobre 2021, fixant les plafonds des indemnités servies par les Maîtres d'Ouvrages ou Maîtres d'Ouvrages Délégués aux présidents, membres et rapporteurs des commissions de réception, des commissions de suivi et de recette technique ;
15. la Circulaire n°40/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
16. Lettre Circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 Janvier 2017, relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés ;
17. Lettre Circulaire N°000005/LC/MINMAP/CAB du 26 décembre 2023, relative a la mise en œuvre de la catégorisation des entreprises du secteur des bâtiments et des travaux dans le cadre de la contractualisation des marchés publics ;
18. Lettre Circulaire N°006/LC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/MZT du 25 Mars 2019, relative a désignation des représentants du MINMAP dans les Commissions de passation des marchés Publics comme points focaux en charge de la collecte de la documentation des marchés publics ;
19. Loi de finance N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'EXERCICE 2024
20. Circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'EXERCICE 2024 ;
21. Les normes techniques en vigueur au Cameroun ou à défaut, les normes françaises ou européennes en la matière ;
22. les textes régissant les corps de métiers des approvisionnement généraux objet du présent Marché.

## **ARTICLE 5 - ATTRIBUTIONS**

Pour l'application des dispositions de la présente lettre commande, il est précisé que :

- **Le maître d'ouvrage** est Maire de la commune de BATIE ;
- **L'Autorité Contractante** est le Maire de la commune de BATIE
- Les attributions du **Chef de Service du marché** sont dévolues au Chef Service Technique de la commune de BATIE

- Les attributions des **Ingénieurs du marché** sont exercées par l'**Ingénieur Biomédical** pour les équipements médicaux et le **Chef Service du Patrimoine de l'Etat** pour les autres types d'équipements

Les Ingénieurs ou leurs représentant doivent vérifier que les fournitures et prestations soient conformes aux spécifications techniques décrites au devis technique du présent marché, les approuver ou les refuser si elles sont non conformes.

#### **ARTICLE 6 - DELAI ET LIEU DE LIVRAISON**

Le délai de livraison des fournitures et matériels est fixé à **Soixante (60) jours** à compter de la date de notification de la présente lettre-commande.

Les livraisons se feront dans chaque formation sanitaire indiquée de la commune de BATIE.

#### **ARTICLE 7 - DOMICILE DU FOURNISSEUR**

Le Fournisseur fait élection de domicile \_\_\_\_\_ (À préciser)

Toutes les notifications lui seront valablement faites à cette adresse.

### **CHAPITRE II EXECUTION DE LA LETTRE-COMMANDE**

#### **ARTICLE 8 - ORDRE DE SERVICE**

Les différents ordres de service seront établis et notifiés ainsi qu'il suit :

- 8.1 L'ordre de service de commencer les travaux est signé par l'Autorité Contractante et notifié au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage avec copie à l'Autorité Contractante, au Chef de service du marché, à l'Ingénieur du marché, à l'Organisme Payeur, à l'ARMP et au Maître d'œuvre le cas échéant.
- 8.2 Sur proposition du Maître d'Ouvrage, les ordres de service ayant une incidence sur l'objectif, le montant ou le délai d'exécution du marché seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par le Maître d'Ouvrage au Cocontractant avec copie à l'Autorité Contractante, au Chef de service du marché, à l'Ingénieur du marché, au Maître d'œuvre et à l'Organisme Payeur. Le visa préalable de l'Organisme Payeur sera éventuellement requis avant la signature de ceux ayant une incidence sur le montant.
- 8.3 Les ordres de service à caractère technique liés à la livraison seront directement signés par le Chef de service des Marchés et notifiés au Cocontractant par l'ingénieur ou le Maître d'œuvre (le cas échéant) avec copie à l'Autorité Contractante, au Chef de Service.
- 8.4 Les ordres de service valant mise en demeure seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par le Chef de service, avec copie à l'Autorité Cocontractante, à l'Ingénieur et au Maître d'œuvre.
- 8.5 Les ordres de service de suspension et de reprise de la livraison, pour cause d'intempéries ou autre cas de force majeure, seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par les services de ce dernier au Cocontractant avec copie au Maître d'Ouvrage, au Chef de service, à l'Ingénieur, au Maître d'œuvre.

8.6 Les ordres de service prescrivant les travaux nécessaires pour remédier aux désordres ne relevant pas d'une utilisation normale qui apparaîtraient dans les ouvrages pendant la période de garantie, seront signés par le Chef de Service, sur proposition de l'Ingénieur et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur.

8.7 Le Cocontractant dispose d'un délai de quinze (15) jours pour émettre des réserves sur tout ordre de service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas le Cocontractant d'exécuter les ordres de service reçus.

8.8 S'agissant des ordres de service signés par l'Autorité Contractante et notifiés par le Maître d'Ouvrage, la notification doit être faite dans un **délaï maximum de 15 jours** à compter de la date de transmission par l'Autorité Contractante au Maître d'Ouvrage. **Passé ce délaï, l'Autorité Contractante constate la carence** du Maître d'Ouvrage, se substitue à lui et procède à ladite notification.

### **ARTICLE 9 - ROLE ET RESPONSABILITE DU FOURNISSEUR**

Le Fournisseur a pour mission d'assurer la fourniture d'équipements tels que décrite dans l'article 10 sous le contrôle de l'Ingénieur de contrôle et ce conformément aux règles et normes en vigueur au Cameroun et aux spécifications de la présente lettre -commande.

### **ARTICLE 10 - CONSISTANCE DES PRESTATIONS**

Les prestations du Fournisseur comprennent l'achat des équipements, livraison, l'installation et la maintenance pendant la période de garantie.

### **ARTICLE 11 - SPECIFICATION TECHNIQUE DES FOURNITURES**

#### **Table de chevet**

Structure en acier émaillé

Avec 1 tiroir

Pieds avec patins antidérapants

Dimension : L 30 x l 25 x H 75 cm

#### **Potence porte perfusion**

Tige porte sérum en tube acier inox

Base lourde à 4 branches,

Équipées de roulette

Réglable en hauteur

Équipée de quatre crochets, acier inox.

Hauteur réglable : 160 à 220 cm.

#### **TENSIOMETRE ELECTRONIQUE**

Plages de mesure systole/diastole 20 à 300 mmHg

pouls 40 à 200 pulsations par minute

pouls 5% de la valeur lue

brassard pour bras de circonférence 22 -32 cm

dimensions 134 X 103 X 76 (mm)

#### **Pèse-personne + TOISE**

Grand cadran analogique

Plate forme antidérapante en caoutchouc

Cadre fixe en métal

Plage de mesure : 150 kg

**Pèse bébé électronique**

électronique

Portée : de 0 à 15 kgs

**TOISE ALDUTE**

DIM : 2metre

**OTOSCOPE**

Avec variateur de lumière

Ensemble complet livré

Fonctionne avec 2 piles

Fourni avec un étui de transport

**Table d'examen**

EN INOX AVEC RELEVÉ BUSTE

Tête réglable

Charge maximum : 150 Kg

Tête et siège rembourrés de mousse très Haute densité

épaisseur 4cm

DIM : L180 X L50 X H65CM.

**Escabeau 2 marches**

2 marches en acier émaillé

Revêtement antidérapant

**BASSIN DE LIT EN plastique**

**Berceau pédiatrique**

Structure en acier émaillé,

avec 2 barrières latérales

Matelas en mousse haute densité

avec revêtement imperméable, épaisseur : 10cm

Dimensions extérieures : L 70 x l 50 x H 60cm

**lampe d'examen**

l'ampoule halogene

piètement sur roue 5 branches

tension d'alimentation : AC220V /50Hz

hauteur réglable

**Lit d'hospitalisation**

Revêtement époxy

Sommier en trullis

Livré avec matelas (épaisseur 12 cm )

**PLATEAUX RECTANGULAIRE**

EN INOX 30X24X4cm

**PLATEAUX HARICOT** EN INOX 250ML

**BOITE DE PANSEMENT**

BOITE INOX VIDE 180X80X40

PINCE DE KOCHER DROITE S/G

PINCE A DISSEQUER A/G

PINCE A DESSEQUER S/G

CISEAU DROIT LISTER 14CM

CISEAU DROIT BM 14 CM

SONDE CANNELEE

MANCHE DE BISTOURI

**BOITE DE PETITE CHIRURGIE**

BOITE INOX

CISEAUX CHIRURGICAUX POINTUS

CISEAUX CHIRURGICAUX RONDS

2 PINCES DE KOCHER

PINCE A DISSECTER 14CM A/G

PINCE A DISSECTER 14CM S/G

2 PINCE DE PEAU

SONDE CANNELLEE

PINCE PORTE AIGUILLE MAYO HEGAR

MANCHE DE BISTOURI N°3

LAME DE BISTOURI N°11 B/100

**Hémoglobimètre**

Paramètres : Hémoglobine, HCT (hématocrite)

Principe : Réflexion optique

Echantillon : Capillaire ou veineux du sang entier (1,0 µl)

Bande : Bande test d'hémoglobine H67

Vitesse : < ou = 10 secondes

Plage de mesure : 5,0 g/dL – 26,0 g/dL

Mémoire : 300 a 900 résultats de tests , avec 50 badelettes

Alimentation : 3V en courant continu (Deux batteries CR2032)

Dimensions : 58mm X 101mm X 12 mm

**GLUCOMETRE**

Plage de mesure : 0,1 à g/L

- Affichage : digital à cristaux liquides ;

- Mémoire : 10 résultats ;

- Dimensions : 100 x 55 x 15 mm ;

ACCESSOIRES : Bandelettes de tests, lot de 25

**STETHOSCOPE DOUBLE FACE**

stéthoscope à double pavillon

acier inoxydable

membrane Ø env 10 a 35 mm

longueur du tuyau flexible env. 20 A 50 cm

**TABLE DE BUREAU**

en bois massif rouge

4 tiroirs donc deux avec serrures

D: 150X80X70 CM

**FAUTEUIL DE BUREAU**

en bois massif rouge

fond ET dossier rembouré

DIMENSION FESSIER : H 50CM X L 40CM

**Armoire de classement deux battants**

Bois massif rouge

4 tablettes de rangements, D : L 130 x P 50 x H 180 cm

**PENDULE (HORLOGE pour salle d'accouchement)**

**seau poubelle 50 LITRES**

**REFRIGERATEUR 250 LITRE**

Cuve intérieure résistant aux substances chimiques

Deux battant

Réglage de température entre 1°C A 7°C

**CHAISES DE BUREAU EN BOIS**

Assise et dossier rembourrer

bois massif rouge

**BRANCARD PLIANT**

Fabrication en aluminium

4 poignées

Dimensions ouvert: 2000 x 500 x 130 mm. En viron

Charge admissible: 150 kg.

**Table d'accouchement**

Structure en tube d'acier epoxy

deux sections réglables en indépendants

Tête et jambière réglable

Matelas d'épaisseur 4,5cm, largeur 60 cm

Poignets de traction,

Cuvette en inox,

Paire de porte cuisses de Guepel,

Dimensions 172 x 60 x (H) 75 cm

**URINOIRS MASCULIN**

PLASTIQUE

**URINOIRS POUR FEMME**

PLASTIQUE

**CHARIOT DE SOINS**

Structure tube en acier émaillé

2 plateaux

Galerie amovible

Roues caoutchouc silencieux

**TAMBOUR**

DIM: 150x130mm

**BANC DE 2,5 METRES**

en bois massif rouge ,H 40 CM

dossier et fessier rembourrer

**Groupe électrogène 3kva**

a essence

démarrage automatique et a clé

**FAUTEUIL ROULANT**

Dimensions : 93 x 24 x 88 cm

Largeur d'assise : 46 cm

Hauteur d'assise : 50 cm

Largeur hors tout : 65 cm

Largeur fauteuil plié : 24 cm

Dossier en Similir cuir  
**BANC DE 2,5 METRE**  
Assise et dossier rembourer  
bois massif rouge

**ARTICLE 12 - INFORMATIONS ET DOCUMENTS A FOURNIR PAR LE FOURNISSEUR**

*Avant la réception provisoire, le fournisseur devra transmettre à l'autorité contractante avec copie au Chef de service et à l'Ingénieur les documents suivants:*

23. Notification de la livraison ;
24. Certificats de conformité montrant que la fourniture à livrer respecte la norme ;
25. Attestation du service après-vente.

**ARTICLE 13 - RECEPTION PROVISOIRE DES FOURNITURES**

Avant la réception provisoire, le fournisseur demande par écrit aux Ingénieurs avec copie au Chef de Service, l'organisation d'une visite technique préalable à la réception:

**- la réception est prononcée lorsque :**

- La fourniture sera effective conformément aux spécifications du présent Marché et aux règles de l'art ;
- Les installations répondront aux prescriptions normatives en vigueur ;
- Les installations auront subi avec satisfaction les essais et les épreuves spécifiques ;

**- La Commission de réception sera composée des membres suivants :**

1. Le Maire de la commune de BATIE ou son représentant : Président ;
2. L'ingénieur du marché (ingénieur Biomédical et patrimoine) : Rapporteur ;
3. Le MINMAP à travers sa brigade de départementale de contrôle ; (observateur)
4. Le chef service du marché : membre
5. Les chefs de CSI de Batié-Bahiala et Bametchetcha: Membre ;
6. Le medecin chef du CMA : membre
7. Le Fournisseur ou son représentant : Membre.

**N.B :** Cette commission sera convoquée par son Président 48 heures avant la date fixée pour la réception des fournitures.

La Commission vérifiera la conformité de la fourniture, avec les prescriptions de la lettre commande, et décidera s'il y a lieu ou non de prononcer la réception.

En cas de non-conformité de la fourniture, le fournisseur sera invité à remplacer à ses frais la fourniture incriminée.

En cas de fourniture conforme, la commission prononcera la réception. Il sera alors dressé un Procès-verbal de réception, signé de tous les membres de la commission et par le fournisseur. Ce procès-verbal se prononce sur la quantité du matériel, la qualité des emballages et le respect des clauses contractuelles.

**ARTICLE 14 – GARANTIE ET SERVICE APRES VENDE**

Le service après-vente sera assuré par le fournisseur pendant une durée de six (06) mois à compter de la date de réception de la Fourniture, et leur mise en service. Le cautionnement sera restitué à la fin du service après-vente.

#### **ARTICLE 15 - ASSURANCE**

Les risques de toutes natures pendant le transport jusqu'au lieu de livraison doivent être couverts par une assurance prise par le Fournisseur. L'autorité contractante doit être déchargée de toutes obligations.

L'assurance doit représenter cent dix pour cent (110 %) de la valeur CAF des fournitures "magasin à magasin" sur une base "tous risques", y compris les risques de guerre et de grève, dans une monnaie librement convertible. L'autorité contractante doit être désignée comme bénéficiaire.

### **CHAPITRE III DISPOSITIONS FINANCIERES**

#### **ARTICLE 16 - GENERALITES - PRIX**

Le Fournisseur est réputé avoir une parfaite connaissance de toutes les suggestions imposées pour l'exécution des prestations et de toutes les conditions locales susceptibles d'influer sur cette exécution.

Les prix de la présente lettre commande sont fermes et non révisables. Ils tiennent compte obligatoirement de toutes les fournitures, frais, faux frais et aléas, et sont entendus toutes taxes comprises.

#### **ARTICLE 17 - MONTANT DE LA LETTRE COMMANDE**

Le montant total de la présente lettre-commande s'élève à la somme de : **en chiffres** \_\_\_\_\_ **FCFA TTC** ( \_\_\_\_\_ **en lettre**) conformément au détail estimatif joint en annexe.

#### **ARTICLE 18 - MODALITES DE PAIEMENT**

##### **17.1 Avance de démarrage**

Il n'est pas prévu d'avance de démarrage

##### **17.2 Échelonnement des Paiements**

Les paiements s'effectueront au prorata des prestations exécutées.

Le Fournisseur est rémunéré sur présentation des factures après réception des fournitures.

#### **ARTICLE 19 - DOMICILIATION BANCAIRE**

L'Autorité Contractante se libérera des sommes dues au titre de l'exécution de la présente lettre-commande par virement au compte bancaire N° \_\_\_\_\_ au nom de Ets \_\_\_\_\_.

#### **ARTICLE 20 - REGIME FISCAL**

La présente lettre-commande est soumise à tous les droits et taxes en vigueur dans la République du Cameroun.

#### **ARTICLE 21 - TIMBRE ET ENREGISTREMENT**

Sept (07) exemplaires originaux du présent marché seront enregistrés et timbrés exclusivement au Centre Régional des Impôts de l'Ouest par les soins et aux frais de l'entrepreneur, conformément à la réglementation en vigueur.

**NB :** Après enregistrement, l'entrepreneur remet (06) copies enregistrées à l'Autorité Contractante pour distribution.

#### **CHAPITRE IV DISPOSITIONS DIVERSES**

##### **ARTICLE 22 - EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE-COMMANDE**

Quinze (15) exemplaires de la présente lettre-commande seront édités et diffusés par les soins du Fournisseur.

##### **ARTICLE 23 - LITIGES**

Tout litige survenant entre les parties contractantes fera l'objet d'une tentative de conciliation par entente directe.

A défaut de règlement à l'amiable, tout différend découlant de la présente lettre-commande sera définitivement tranché par la juridiction camerounaise compétente.

##### **ARTICLE 24 - RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE**

La présente lettre-commande peut être résiliée dans les conditions et formes prévues par la réglementation en vigueur.

##### **Pénalités de retard (CCAG Article 32 complété)**

23.1. Le montant des pénalités de retard est fixé comme suit :

- a. Un deux millièmes (1/2000<sup>e</sup>) du montant TTC du marché de base par jour calendaire de retard du premier au trentième jour au-delà du délai contractuel fixé par le marché ;
- b. Un millième (1/1000<sup>e</sup>) du montant TTC du marché de base par jour calendaire de retard au-delà du trentième jour.

23.2. Le montant cumulé des pénalités de retard est limité à dix pour cent (10%) du montant TTC du marché de base.

##### **ARTICLE 25 - VALIDITE DE LA LETTRE-COMMANDE**

La présente lettre-commande ne sera valide qu'après sa signature par l'Autorité Contractante et n'entrera en vigueur qu'à sa notification au Fournisseur.

**PAGE \_\_\_\_\_ ET DERNIERE DE LA LETTRE-COMMANDE**

**N° \_\_\_\_\_ /LC/C-PM/SG/SM/CIPM/2023 PASSEE APRES CONSULTATION  
AVEC LA SOCIETE : Ets \_\_\_\_\_, BP : \_\_\_\_\_, Tel : \_\_\_\_\_**

POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CSI DE BAGHAM .....

MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE : \_\_\_\_\_ en  
chiffres

FCFA TTC ( \_\_\_\_\_ en lettres)

DELAI D'EXECUTION: **SOIXANTE (60) JOURS**

**Lue et acceptée le \_\_\_\_\_**  
**Par**  
**L'ENTREPRENEUR**

**Signée le \_\_\_\_\_**  
**Par**  
**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BATIE**  
**(Autorité Contractante)**

**ENREGISTREMENT**

## E Modèle pour les moyens en personnel et en matériel

### I. PERSONNEL

	NOMS	QUALIFICATION (diplôme - formation expérience)	FONCTION SUR CHANTIER
A. Cadres -- Direction de chantier			
B. Encadrement			

	NOMBRE
C. Maçons	
D. Ouvriers spécialisés	

### II. EQUIPEMENTS

#### II-1 Equipement et Matériel pour l'exécution des travaux

DESIGNATION	NOMBRE	AGE - ETAT	PROVENANCE	STATUT <sup>5</sup>

#### II-2 Petits matériels et outillages de chantier

DESIGNATION	NOMBRE	AGE - ETAT	PROVENANCE

Fait à ....., le .....

Le soumissionnaire

(Nom, prénom, signature et cachet)

### IV. DOSSIER TECHNIQUE

**Le Dossier Technique est présenté conjointement et fait partie du dossier de Demande de Cotation. Le Dossier Technique inclut:**

- Le Bordereau des Prix Unitaires ;
- Le Devis Quantitatif, descriptif et estimatif des quantités constituant la décomposition du prix global et forfaitaire du marché ;
- Les prospectus

### BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES CSI DE : BAMETCHETCHA

N°	REF	DESIGNATION	UNITE	PRIX UNITAIRE EN LETTRE	PRIX TOTAL
1	/	escabeau de marche			
2	07-002-180018	centrifugeuse électrique 6 tubes	U		
3	07-001-180041	poupinelle électrique 22 à 30 litre	U		
4	27-002-180838	plateau Inox	U		
5	/	plateau haricot	U		
6	07-002-180613	lit d'hospitalisation simple	U		
7	/	boite de petite chirurgie 14 éléments	U		
8	07-002-180804	Pèse personne avec toise	U		
9	/	Pèse bébé	U		
10	/	boite d'accouchement	U		
11	07-007-180025	table d'accouchement époxy	U		
12	/	escabeau de marche			
13	/	Alaise pour salle d'accouchement	U		
14		Tensiometre	U		
15	07-002-180598	chariot de soins	U		
16	07-007-180050	Table de chevet	U		
17	/	Table d'examen	U		
18	/	Armoire de classement en bois massif rouge	U		
19	/	Lampe rechargeable	U		
20	/	Moto Senké ou similaire	U		
21	/	Ordinateur complet	U		
22	/	Imprimante 02 en un	U		
23	/	Fût plastique pour reserve d'eau	U		
24	44-005-180056	groupe electrogene 03 kva	U		

### BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES CSI DE : BATIE BAHIALA

N°	REF	DESIGNATION	UNITE	PRIX UNITAIRE EN LETTRE	PRIX TOTAL
1	07-002-181192	hémoglobinomètre	U		
2	07-002-180031	microscopie binoculaire	U		
3	07-001-180041	poupine électrique 22 à 30 litre	U		
4	07-002-180613	lit d'hospitalisation simple	U		
5	/	boite de petite chirurgie 14 éléments	U		
6	/	boite de petite chirurgie 15 éléments	U		
7	07-007-180025	table d'accouchement époxy	U		
8	07-002-180607	fauteuil roulant simple	U		
9	/	Matelas	U		
10	07-007-180045	brancard pliant	U		
11	07-002-180598	chariot de soins	U		
12	07-007-180050	Table de chevet	U		

13		Appareil de biochimie (URIT-810)		
14		Table chauffante bébé		
15	07-007-180035	doppler fœtal	U	
16	07-001-180404	Aspirateur de mucosité	U	
17	/	Extracteur d'oxygène	U	
18	/	Armoire de classement en bois massif rouge	U	
19	/	Table de bureau en bois massif rouge	U	
20	/	Chaise de réception en bois massif rouge	U	
21		Ordinateur complet	U	
22		Imprimante 02 en un	U	
23		Banc de 03 m avec fessier et dossier rembourrés	U	
24	44-005-180056	groupe electrogene 10 kva	U	
40	/	chaise de réception en bois massif rouge	U	
41	27-001-180432	refrigirateur de battant 180 litre	U	
42	/	banc de 2,5 metres	U	
43	44-005-180056	groupe électrogène 3 kva	U	
43	/	seau poubelle 50 litre	U	

### BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES CMA DE BATIE

N°	REF	DESIGNATION	UNITE	PRIX UNITAIRE EN LETTRE	PRIX TOTAL
1	07-002-181192	hémoglobinomètre	U		
2	07-002-180031	microscopie binoculaire	U		
3	07-001-180041	poupine électrique 22 à 30 litre	U		
4	07-002-180613	lit d'hospitalisation simple	U		
5	/	boite de petite chirurgie 14 éléments	U		
6	/	boite de petite chirurgie 15 éléments	U		
7	07-007-180025	table d'accouchement époxy	U		
8	07-002-180607	fauteuil roulant simple	U		
9	/	Matelas	U		
10	07-007-180045	brancard pliant	U		
11	07-002-180598	chariot de soins	U		
12	07-007-180050	Table de chevet	U		
13		Appareil de biochimie (URIT-810)			
14		Table chauffante bébé			
15	07-007-180035	doppler fœtal	U		
16	07-001-180404	Aspirateur de mucosité	U		

17	/	Extracteur d'oxygène	U		
18	/	Armoire de classement en bois massif rouge	U		
19	/	Table de bureau en bois massif rouge	U		
20	/	Chaise de réception en bois massif rouge	U		
21		Ordinateur complet	U		
22		Imprimante 02 en un	U		
23		Banc de 03 m avec fessier et dossier rembourrés	U		
24	44-005-180056	groupe electrogene 10 kva	U		
40	/	chaise de réception en bois massif rouge	U		
41	27-001-180432	refrigerateur de battant 180 litre	U		
42	/	banc de 2,5 metres	U		
43	44-005-180056	groupe électrogène 3 kva	U		
43	/	seau poubelle 50 litre	U		

**DEVIS QUANTITATIF, DESCRIPTIF ET ESTIMATIF DU CSI**  
**DE:**

LOT 01 : CSI BAMETCHETCHA

REF	DESIGNATION	UNITE	QTE	P U	P,T
/	escabeau de marche		2		
07-002-180018	centrifugeuse électrique 6 tubes	U	1		
07-001-180041	poupinelle électrique 22 à 30 litre	U	01		
27-002-180838	plateau Inox	U	05		
/	plateau haricot	U	05		
07-002-180613	lit d'hospitalisation simple	U	05		
/	boite de petite chirurgie 14 éléments	U	02		
07-002-180804	Pèse personne avec toise	U	01		
/	Pèse bébé	U	01		
/	boite d'accouchement	U	01		
07-007-180025	table d'accouchement époxy	U	01		
/	escabeau de marche		01		
/	Alaise pour salle d'accouchement	U	03		
	Tensiometre	U	02		
07-002-180598	chariot de soins	U	01		
07-007-180050	Table de chevet	U	10		
/	Table d'examen	U	01		
MHT (A)					
TVA(19,25% )(A) exonere					
IR (A)					
MTTC (A)					
<b>MATERIEL TAXABLE</b>					
/	Armoire de classement en bois massif rouge	U	01		
/	Lampe rechargeable	U	03		
/	Moto Senké ou similaire	U	01		
/	Ordinateur complet	U	01		
/	Imprimante 02 en un	U	01		
/	Fût plastique pour reserve d'eau	U	01		
44-005-180056	groupe electrogene 03 kva	U	01		
MHT(B)					
TVA(19,25% )(B)					
IR (B)					
MTTC(B)					
<b>RECAPUTILATIF</b>					
MHT (A&B)					
TVA (19,25) (A&B)					
IR (A&B)					
MTTC (A&B)					

## LOT 02 : BATIE BHIALA

REF	DESIGNATION	UNITE	QTE	P U	P,T
07-002-181192	hémoglobinometre	U	01		
07-002-180031	microscopie binoculaire	U	01		
07-001-180041	poupine électrique 22 à 30 litre	U	01		
07-002-180613	lit d'hospitalisation simple	U	04		
/	boite de petite chirurgie 14 éléments	U	01		
/	boite de petite chirurgie 15 éléments	U	02		
07-007-180025	table d'accouchement époxy	U	01		
07-002-180607	fauteuil roulant simple	U	01		
/	Matelas	U	04		
07-007-180045	brancard pliant	U	01		
07-002-180598	chariot de soins	U	01		
07-007-180050	Table de chevet	U	04		
	Appareil de biochimie (URIT-810)		01		
	Table chauffante bébé		01		
07-007-180035	doppler foetal	U	01		
07-001-180404	Aspirateur de mucosité	U	01		
/	Extracteur d'oxygène	U	01		
MHT (A)					
TVA(19,25% )(A) exonere					
IR (A)					
MTTC (A)					
<b>MATERIEL TAXABLE</b>					
/	Armoire de classement en bois massif rouge	U	01		
/	Table de bureau en bois massif rouge	U	02		
/	Chaise de réception en bois massif rouge	U	05		
	Ordinateur complet	U	01		
	Imprimante 02 en un	U	01		
	Banc de 03 m avec fessier et dossier rembourrés	U	01		
44-005-180056	groupe electrogene 10 kva	U	01		
MHT(B)					
TVA(19,25% )(B)					
IR (B)					
MTTC(B)					
<b>RECAPUTILATIF</b>					
MHT (A&B)					
TVA (19,25) (A&B)					
IR (A&B)					
MTTC (A&B)					

**LOT 03: CMA DE BETIE**

REF	DESIGNATION	UNITE	QTE	P U	P,T
07-002-181135	glucomètre	U	2		
07-002-181192	hemoglobulinometre	U	2		
07-002-180018	centrifugeuse électrique 6 tubes	U	1		
07-002-180031	microscopie binoculaire	U	2		
07-001-180041	poupine électrique 22 à 30 litre	U	1		
07-002-180613	lit d'hospitalisation simple	U	10		
07-002-180730	tensiomètre électronique	U	3		
07-002-181004	potence porte perfusion	U	10		
07-007-180050	armoire de chevet	U	5		
/	boite de petite chirurgie 14 éléments	U	2		
/	boite de petite chirurgie 15 éléments	U	2		
07-002-180838	table d'examen	U	1		
/	lampe d'examen	U	1		
07-007-180025	table d'accouchement époxy	U	1		
07-002-180804	Pèse personne avec toise	U	3		
07-007-180019	berceau pédiatrique	U	2		
07-002-180607	fauteuil roulant simple	U	1		
	Matelas				
07-007-180045	brancard pliant	U	1		
07-002-180598	chariot de soins	U	3		
27-002-180838	plateau rectangulaire	U	4		
/	plateau haricot	U	4		
/	escabeau de marche		2		
/	urinoir homme plastique		5		
/	urinoir femme plastique		5		
	Appareil de biochimie (URIT-810)				
07-002-181002	bassin de lit	U	5		
/	pendule mural	U	2		
	Table chauffante bébé				
07-007-180035	doppler foetal	U	1		
07-001-180353	stethoscope double face	U	2		
/	tablier d'accouchement		5		
07-001-180250	otscope	U	1		
07-001-180072	tambour moyen	U	2		
/	toise adulte	U	1		
07-002-180394	boite d'accouchement	U	3		
/	boite de pansement	U	2		
/	ballon ambu	U	1		
07-001-180404	aspirateur de mucosité	U	1		
/	Extracteur d'oxygène	U	2		
MHT (A)					
TVA(19,25% )(A) exonere					

IR (A)			
MTTC (A)			
<b>MATERIEL TAXABLE</b>			
/	armoire de classement en bois massif rouge	U	2
/	table de bureau en bois massif rouge	U	2
/	fauteuil de bureau en bois massif rouge	U	2
/	chaise de reception en bois massif rouge	U	4
	Table jaune		
27-001-180432	refrigérateur de battant 180 litre	U	1
	Ordinateur complet		
	Imprimante 02 en un		
	Banc de 03 m avec fessier et dossier rembourrés	U	
/	banc de 2,5 metres	U	3
44-005-180056	groupe electrogene 10 kva	U	1
/	seau poubelle 50 litre	U	2
MHT(B)			
TVA(19,25% )(B)			
IR (B)			
MTTC(B)			
<b>RECAPUTILATIF</b>			
MHT (A&B)			
TVA (19,25) (A&B)			
IR (A&B)			
MTTC (A&B)			

### GRILLE D'EVALUATION

DESIGNATIONS	NOTES		OBSERVATION
	OUI	NON	
<b>PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE</b>			
Reliure et lisibilité			
Sommaire			
Intercalaire couleur			
Respect de l'ordre des pièces du DAO			
<b>EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE</b>			
Expérience similaire attestée par les Copies des Contrats (Pages de garde et des signatures) et procès-verbaux de réception (au moins 2 projets)			
L'Entreprise a déjà réalisé au moins trois (03) projets dans le domaine attestés par les marchés (Pages de garde et des signatures) ; Les PV de réception pour les travaux déjà réalisés et les attestations de bonne fin			
<b>CAPACITE FINANCIERE</b>			

Attestation bancaire de levée de fonds (minimum égal au 2/3 du montant de l'offre).			
<b>PROPOSITIONS TECHNIQUES</b>			
Le service après-vente			
Le délai de livraison : deux (02) mois ;			
Le montant cumulé des marchés déjà réalisés dans les trois dernières années et réceptionnés supérieur ou égal à 20 millions FCFA			
<b>SPECIFICATIONS TECHNIQUES</b>			
Conformité de l'offre aux spécifications techniques			
Présentation des spécimens (catalogues...) et facture			
<b>TOTAL DES OUI</b>	12		
<b>70% DES OUI</b>	9		

**Pièce N° 10 :**  
**Modèles de documents à**  
**utiliser par les**  
**soumissionnaires**

# Table des modèles

Annexe n° 1	:	Modèle de soumission . . . . .	86
Annexe n° 2	:	Modèle de caution de soumission . . . . .	87
Annexe n° 3	:	Modèle de cautionnement définitif . . . . .	88

## Annexe n° 1 : Modèle de soumission

Je, soussigné \_\_\_\_\_ [indiquer le nom et la qualité du signataire]  
représentant la société, l'entreprise ou le groupement<sup>(8)</sup> \_\_\_\_\_ dont le siège social est à  
\_\_\_\_\_ inscrit au registre du commerce de \_\_\_\_\_ sous le n° \_\_\_\_\_

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces figurant ou mentionnées au dossier avis de cotation y compris l'(es) additif(s), [rappeler le numéro et l'objet de l'Appel d'Offres]:

- Après m'être personnellement rendu sur le site des travaux et avoir souverainement apprécié la situation et constaté la nature et les contraintes des travaux à réaliser
- Remets, revêtus de ma signature, le bordereau des prix unitaires ainsi que le devis estimatif établis conformément aux cadres figurant dans le dossier avis de cotation.
- Me soumetts et m'engage à exécuter les travaux conformément au dossier avis de cotation, moyennant les prix que j'ai établis moi-même pour chaque nature d'ouvrage, lesquels prix font ressortir le montant de l'offre pour le lot n° \_\_\_\_\_ à  
\_\_\_\_\_ [en chiffres et en lettres] francs Cfa Hors TVA, et à  
\_\_\_\_\_ francs CFA Toutes Taxes Comprises. [en chiffres et en lettres]
- M'engage à exécuter les travaux dans un délai de \_\_\_\_\_ mois
- M'engage en outre à maintenir mon offre dans le délai \_\_\_\_\_ jours [indiquer la durée de validité, en principe 90 jours pour les AON et 120 jours pour les AOI] à compter de la date limite de remise des offres.
- Les rabais et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants (en cas de possibilité d'attribution de plusieurs lots):

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues par lui au titre du présent marché en faisant donner crédit au compte n° \_\_\_\_\_ ouvert au nom de \_\_\_\_\_ auprès de la banque  
\_\_\_\_\_ Agence de \_\_\_\_\_

Avant signature du marché, la présente soumission acceptée par vous vaudra engagement entre nous.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature de \_\_\_\_\_

en qualité de \_\_\_\_\_ dûment autorisé à signer les soumissions pour et au nom  
de \_\_\_\_\_

## Annexe n° 2 : Modèle de caution de soumission

à [indiquer l'Autorité Contractante et son adresse], « l'Autorité Contractante »

Attendu que l'entreprise \_\_\_\_\_, ci-dessous désignée « le soumissionnaire », a soumis son offre en date du \_\_\_\_\_ pour [rappeler l'objet de l'Appel d'Offres], ci-dessous désignée « l'offre », et pour laquelle il doit joindre un cautionnement provisoire équivalant à [indiquer le montant] francs CFA,

Nous \_\_\_\_\_ [nom et adresse de la banque], représentée par \_\_\_\_\_ [noms des signataires], ci-dessous désignée « la banque », déclarons garantir le paiement à l'Autorité Contractante de la somme maximale de [indiquer le montant] Francs CFA, que la banque s'engage à régler intégralement l'Autorité Contractante, s'obligeant elle-même, ses successeurs et assignataires.

Les conditions de cette obligation sont les suivantes :

Si le soumissionnaire retire son offre pendant la période de validité prévue dans le Dossier avis de cotation;

ou

Si le soumissionnaire, s'étant vu notifier l'attribution du marché par l'Autorité Contractante pendant la période de validité :

-omet à signer ou refuse de signer le marché, alors qu'il est requis de le faire ;

-omet ou refuse de fournir le cautionnement définitif du marché (cautionnement définitif), comme prévu dans celui-ci.

Nous nous engageons à payer à [Autorité Contractante] un montant allant jusqu'au maximum de la somme stipulée ci-dessus, dès réception de sa première demande écrite, sans que l'Autorité Contractante soit tenu de justifier sa demande, étant entendu toutefois que dans sa demande l'Autorité Contractante notera que le montant qu'il réclame lui est dû parce que l'une ou l'autre des conditions ci-dessus, ou toutes les deux, sont remplies, et qu'il spécifiera quelle (s) condition (s) a (ont) joué.

La présente caution entre en vigueur dès sa signature et dès la date limite fixée par l'Autorité Contractante pour la remise des offres. Elle demeurera valable jusqu'au trentième jour inclus suivant la fin du délai de validité des offres. Toute demande de l'Autorité Contractante tendant à la faire jouer devra parvenir à la banque, par lettre recommandée avec accusé de réception, avant la fin de cette période de validité.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux du Cameroun seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par la banque

à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
[signature de la banque]

### Annexe n° 3 : Modèle de cautionnement définitif

Banque :

Référence de la Caution : N° .....

Adressée à [indiquer le Maître d'Ouvrage et son adresse] Cameroun, ci-dessous désigné le Maître d'Ouvrage »

Attendu que ..... [nom et adresse de l'entreprise], ci-dessous désigné

« l'entrepreneur », s'est engagé, en exécution du marché désigné « le marché », à réaliser

[indiquer la nature des travaux]

Attendu qu'il est stipulé dans le marché que l'entrepreneur remettra au Maître d'Ouvrage un cautionnement définitif, d'un montant égal à [indiquer le pourcentage compris entre 2 et 5 %] du montant de la tranche du marché correspondante, comme garantie de l'exécution de ses obligations de bonne fin conformément aux conditions du marché,

Attendu que nous avons convenu de donner à l'entrepreneur ce cautionnement,

Nous, ..... [nom et adresse de banque],

représentée par ..... [noms des signataires],

ci-dessous désignée « la banque », nous engageons à payer au Autorité Contractante, dans un délai maximum de huit (08) semaines, sur simple demande écrite de celui-ci déclarant que l'entrepreneur n'a pas satisfait à ses engagements contractuels au titre du marché, sans pouvoir différer le paiement ni soulever de contestation pour quelque motif que ce soit, toute somme jusqu'à concurrence de la somme de ..... [en chiffres et en lettres].

Nous convenons qu'aucun changement ou additif ou aucune autre modification au marché ne nous libérera d'une obligation quelconque nous incombant en vertu du présent cautionnement définitif et nous dérogeons par la présente à la notification de toute modification, additif ou changement.

Le présent cautionnement définitif prend effet à compter de sa signature et dès notification du marché. La caution est libérée dans un délai de [indiquer le délai] à compter de la date de réception provisoire des travaux.

Après le délai susvisé, la caution devient sans objet et doit nous être automatiquement retournée sans aucune forme de procédure.

Toute demande de paiement formulée par le Maître d'Ouvrage au titre de la présente garantie doit être faite par lettre recommandée avec accusé de réception, parvenue à la banque pendant la période de validité du présent engagement.

Le présent cautionnement définitif est soumis pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux camerounais seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par la  
banque

à ....., le .....

## MODELE DE TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS PLACEE AUPRES DE LA  
COMMUNE DE BATIE

DEMANDE DE COTATION

N°01/DC/C-PM/SG/SM/CIPM/2023 DU\_09/04/2023\_

POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE  
BAGHAM DANS LA COMMUNE DE BATIE

Date limite de remise des offres : le 21/03/2023

– TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES

No	Nom des soumissionnaires	Adresse	Conformité de l'offre		Livraison		Prix Total TTC	Observations
			oui	non	Délai	lieu		
1.								
2.								
3.								
4.								

# **Pièce N° 12 : Liste des établissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics**

## **I- Banques**

1. Afriland First Bank (First Bank)
2. Banque Atlantique Cameroun (BACM)
3. Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFIBank)
4. Banque International du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC)
5. Bank Of Africa (BOA)
6. CITI Bank (CITIGROUP)
7. Commercial Bank of Cameroon (CBC)
8. Ecobank (ECOBANK)
9. National Financial Credit Bank(NFC-Bank)
10. Société Camerounaise de Banque au Cameroun (SCB-Cameroun)
11. Société Générale de Banque au Cameroun (SGB)
12. Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC)
13. Union Bank of Cameroon (UBC)
14. United Bank for Africa (UBA)
15. Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME)

## **II- Compagnies d'assurances**

16. Activa Assurances,
17. Aréa Assurance S.A.
18. Atlantique Assurance ;
19. Beneficial General Insurance S.A. ;
20. Chanas Assurances;
21. CPA S.A. ;
22. Nsia Assurance S.A.
23. Pro Assur S.A.
24. SAAR S.A.
25. SAHAM ASSURANCES S.A.
26. Assurance et réassurance Africaine (AREA)
27. Zenithe Insurance